



ecomaison



Tout savoir sur la déclaration d'éco-participation annuelle

PETITS PRODUCTEURS JOUETS
13/12/2023

Présentation des intervenants



Céline Ramos

Responsable Grands
Comptes Jouets

Ecomaison



Christopher Almeida

Responsable du Pôle
Relations Clients

Ecomaison

Sommaire

01

Présentation
d'Ecomaison

02

Périmètre
produits

03

La déclaration
annuelle

04

Rappels
administratifs



ecomaison



13.12.2023

1

Présentation D'Ecomaison

Présentation d'Ecomaison

► Qui sommes-nous ?

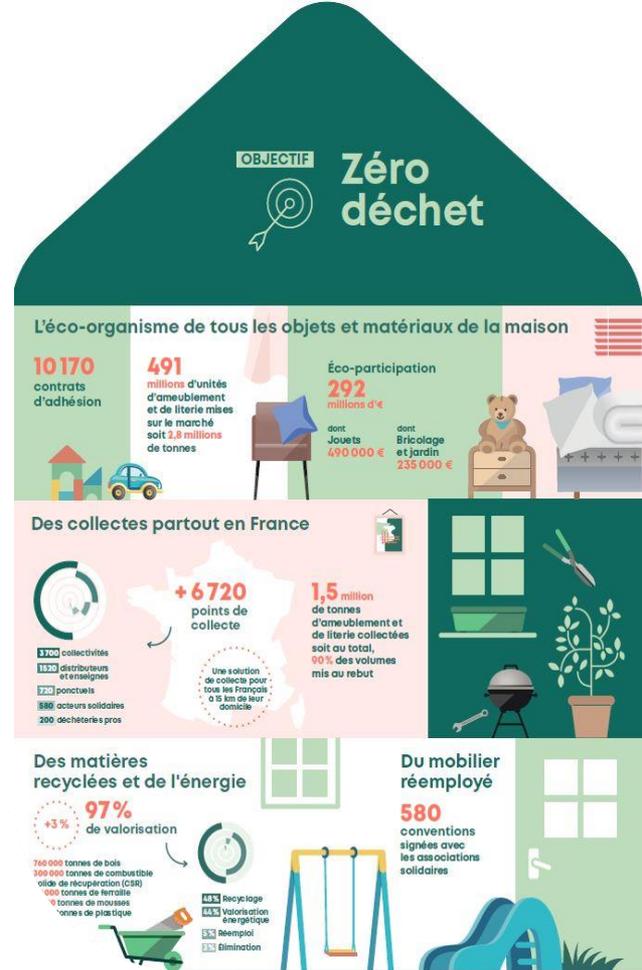
Ecomaison réemploie et recycle
les objets et matériaux de la maison



Créé en 2011 – alors sous le nom d'Eco-mobilier, **Ecomaison** est une société privée à but non lucratif, agréée par l'Etat et financée par l'**éco-participation** payée par les consommateurs.

Elle est aujourd'hui composée de 68 actionnaires issus des **secteurs de l'ameublement, de la literie, du bâtiment, du bricolage, du jardin et du jouet.**

Avec 760 000 tonnes par an, Ecomaison est devenu aujourd'hui le **1^{er} fournisseur de bois recyclé en France.**



A quoi sert l'éco-participation ?

Le recyclage et la valorisation des déchets sont financés grâce à l'éco-participation, incluse dans le prix des produits et matériaux neufs.





ecomaison



13.12.2023

2

Périmètre produits

Le périmètre des produits de la filière

2 catégories:

1. **Les jouets** au sens de la directive sécurité du 22 février 2010
2. Toutes les **maquettes**, les **puzzles**, les **jeux de société**

Exclusions

1. les articles d'écriture ou de dessin
2. les jouets DEEE.



Le périmètre Jouets - Ecomaison

JOUETS



JEUX DE PLEIN AIR



JEUX DE SOCIÉTÉ



JOUETS CADEAU *



* Donnés à titre gratuit



Remarques

- Les jeux et jouets **électriques ou à piles** ne sont pas pris en charge par Ecomaison
- Les produits trop volumineux sont à prendre en charge directement auprès du client pour mise en arrière-magasin

Le metteur sur le marché

3 cas de mise en marché :

- ▶ **Les fabricants et industriels producteurs** de jouets français
- ▶ **Importateurs** (négoce, grossiste, distributeurs) **et revendeurs sous marque** de distribution
- ▶ **Vendeurs à distance, places de marché...**



...je suis fabricant / industriel français

- ▶ Je vends mon produit directement au consommateur
- ▶ Mon produit est vendu par un distributeur aux consommateurs
- ▶ J'expédie mon produit directement au consommateur mais il est vendu par un distributeur
- ▶ J'ai un dépôt vente chez un distributeur
- ▶ Je vends mon produit via une place de marché

...je suis distributeur

- ▶ J'importe mes produits auprès d'une société étrangère (Europe & Hors Europe)
- ▶ Je vends des produits en marque de distributeur
- ▶ Je vends des produits d'entreprises étrangères via des places de marché



ecomaison



13.12.2023

3

La déclaration
annuelle

Les conditions à retenir

Le metteur sur le marché déterminera, **en début de chaque exercice**, ses modalités de déclaration : **trimestrielle ou annuelle**.

Toute entreprise dont la mise sur le marché est inférieure à **15.000 pièces par an**, sous réserve d'un **poids unitaire maximal de 10 kilos** et d'un **poids total inférieur à 15 T**, peut bénéficier du modèle dérogatoire.

JOUETS	MISE EN MARCHÉ DE MOINS DE 15,000 UNITES / 15 TONNES
Fréquence	Annuelle ou trimestrielle
Déclaration	Au réel ou forfait simplifié
Forfait	Forfait de 22 € par tranche de 100 pièces
Délais de paiement	15 février N+1

Forfait : conditions à retenir

Attention, il est **impossible de modifier les modalités de déclaration lorsque vous avez validé une première déclaration sur l'année civile en cours.**

Le metteur en marché applique un forfait annuel de **22 € par tranche de 100 pièces**, sans déclaration de la catégorie, du poids ou du matériau de ces produits.

Pour réaliser cette déclaration, vous pouvez utiliser le code unique suivant : **31 208 12 091 0.**



Outils de codification au réel des produits soumis à éco-participation

Les 5 étapes pour codifier vos produits (choisir successivement)

1. La filière
2. La campagne de mise sur le marché
3. La catégorie
4. Le type de produit
5. Le type de matériau majoritaire
6. Matériau majoritaire
7. Les caractéristiques du produit : code caractéristique



Une version Excel de ce générateur de code en ligne existe.

Codifiez vos produits et calculez leur éco-participation

Codifier par code produit Codifier par matériaux Voir les outils

Générer vos codes produits

Pour connaître un code, une liste de codes produits et leur montant associé d'éco-participation complétez les champs suivants :

- Filière***
 - Éléments d'ameublement
 - Jouets
 - Articles de broderie et de jardin
 - Bâtiment catégorie 2 (non merite)
 - Bâtiment catégorie 1 (merite)
- Campagne de mise sur le marché***

Du 01/01/2023 au 31/12/2023
- Catégorie***

Éléments et Aménagement du jardin

2 | 2
- Type de produit**

Outils à usage d'entretien du jardin et parties accessoires

1 | 5 | 0
- Type de matériau majoritaire**

Bois et dérivés de bois
- Matériau majoritaire**

Bois massif certifié à plus de 95%

5 | 2
- Caractéristiques**

<= 3 kg et < 5 kg

0 | 5 | 3

A remplir au préalable

- ▶ **Contact signataire**
- ▶ **Contact administrateur**
- ▶ **Contact facturation (envoi de la facture à l'adresse mail indiquée)**

- ▶ Exactitude des informations renseignées dans l'espace services
- ▶ Mise à jour nécessaire au fil du temps de l'espace services par les administrateurs

<https://espace-services.eco-mobilier.fr/connexion/email>

The screenshot displays the ecomaison website interface. At the top, there is a navigation bar with the ecomaison logo and five menu items: "Adhérer et déclarer", "Donner reprendre et collecter", "Connaître la réglementation", "Innover et éco-concevoir", and a profile icon labeled "PL" next to a search icon. Below the navigation bar, a green banner greets the user with "Bonjour Patrick". The main content area features two white cards with orange icons and text. The first card, titled "Gérer les contrats", includes the subtext "Retrouvez vos contrats et adhérez" and an image of a meeting. The second card, titled "Rechercher l'identifiant unique des entreprises conformes", includes a subtext "Rechercher l'identifiant unique des entreprises conformes". Both cards have an "Accéder" button with a right-pointing arrow.

Comment déclarer ?

The screenshot shows the top navigation bar of the ecomaison website with the following items: the ecomaison logo, 'Adhérer et déclarer', 'Donner reprendre et collecter', 'Connaître la réglementation', 'Innovet et éco-concevoir', a close button (X), and a search button (magnifying glass). Below the navigation bar is a green header with 'Bonjour'. The main content area is divided into two sections. The first section, 'Vos notifications', contains two items: 'Gestion des collaborateurs' with a red notification badge '1' and 'Déclaration d'éco-participation' with a red notification badge '99+'. The second section, 'Déclarer à Éco-Mobilier', features a red pencil icon and text stating: 'La période réglementaire de déclaration Annuelle 2022 est expirée. La période réglementaire de déclaration T1 2023 est expirée.' To the right of this text is a light pink box with the text 'Vérifiez vos notifications'. At the bottom left of the section is a link 'Accéder' with a right-pointing arrow.

► **Connectez-vous sur votre compte Espace-Services**

► **Les déclarations à faire sont soit :**

- Dans vos notifications
- Dans le bloc « Déclarer à Eco-mobilier »
- Dans la rubrique « Déclarations » de votre pastille en haut à droite de votre écran.

Comment déclarer ?



Déclaration

N° Compte 1234567

Sélection de l'établissement



Jouets

Modalités de déclaration :

Saisir les modalités de déclaration pour : 2023

Gérer →

Mode de paiement :

Sélectionner un mode de paiement

Gérer →

- Prélèvement
- Virement
- Chèque

► Attention, pour pouvoir déclarer il faut que vous ayez bien renseigné :

- les modalités de déclaration
- le mode de paiement

► Si vous souhaitez déclarer en une fois plusieurs établissements, il faut que les modalités et modes de paiement soient renseignés pour tous les établissements

► La gestion des modalités et du mode de paiement se fait au sein de chaque compte

Comment déclarer ?

The screenshot shows the Ecomaison website's declaration process. At the top, there are navigation links: "Adhérer et déclarer", "Donner reprendre et collecter", "Connaître la réglementation", and "Innover et éco-concevoir". A search icon is also present. Below the navigation, the page is titled "Déclaration" with a pencil icon. The user's account number "N° Compte 1234567" is displayed. A red button labeled "Sélection de l'établissement" is visible. Below this, there are tabs for "Éléments d'ameublement", "Jouets", and "Articles de bricolage et de jardin". The "Jouets" tab is selected, and the page shows "Déclaration(s) à traiter : Jouets". A declaration card for "ANNUEL 2023" is shown, with a calendar icon indicating the period "du 01/01/2023 au 31/12/2023" and a "Statut : A saisir" field. A green "Déclarer" button is next to the card. Below the declaration card, there are two panels: "Modalités de déclaration : Articles de bricolage et de jardin" with a dropdown set to "ANNUELLE" and a "Gérer" button, and "Mode de paiement : Articles de bricolage et de jardin" with "Chèque" selected and a "Gérer" button.

► Pour déclarer, cliquer sur le bouton « Déclarer » la période concernée

► Attention, les déclarations ne se font que REP par REP à ce jour ! Il faut faire une déclaration distincte si vous êtes concernés par les autres filières agréées par Ecomaison (Bâtiment, Ameublement, brico-Jardin)

Comment déclarer ? Plusieurs options :

écomobilier devient

Adhérer et déclarer

Donner reprendre et collecter

Connaître la réglementation

Innover et éco-concevoir

Retour aux déclarations

Déclaration pour : XXXXXXX
pour la période : du 01/01/2023 au 31/12/2023
Régime : Réel
Filière : Articles de bricolage et de

Déclarer

Importer votre déclaration

Saisir votre déclaration manuellement

Importer fichier

Télécharger le modèle

Ne rien déclarer

► Vous pouvez déclarer en important ou en saisissant directement les codes et unités fonctionnelles de vos produits

► Dans le cas où vous n'avez rien à déclarer, cliquer sur « Ne rien déclarer »

► Pensez à renseigner le numéro de commande interne à votre entreprise si vous voulez que cette référence apparaisse sur la facture que nous vous enverrons

Comment déclarer le régime simplifié ?

Code Ecomaison à 11 chiffres	Nombre d'unités fonctionnelles	Tonnage (jusqu'à 3 décimales)	Vos références	Montant d'éco-part (facultatif)
31208120910	10			
31207120910	22			

- Choisissez de remplir le fichier avec les codes régimes réel ou le code de déclaration simplifiée.
- Déclarez par catégorie de produits et par unité ou par lots de 100 unités selon le code unique.
- **ATTENTION** : le principe d'arrondi à la dizaine supérieure s'applique.
> Déclarer 136 unités revient à 2 lots de 100
- Ce type de déclaration est utile pour les produits dont vous ne connaissez pas le matériau ou **le poids.**

- ▶ **Le template est unique et commun à toutes les filières REP**
- ▶ **Les colonnes vert foncé sont obligatoires**
- ▶ **Vous pouvez télécharger le modèle du fichier sur l'espace services**
- ▶ **Le fichier à importer doit être en format .CSV**



ecomaison



13.12.2023

4

Rappel des modalités administratives

Impacts administratifs

- ▶ Ameublement
- ▶ Bricolage et Jardin
- ▶ Jeux et Jouets
- ▶ Bâtiment



* 1 contrat de services signé par filière

Focus règlement

1 RIB par filière

Disponible sur les factures

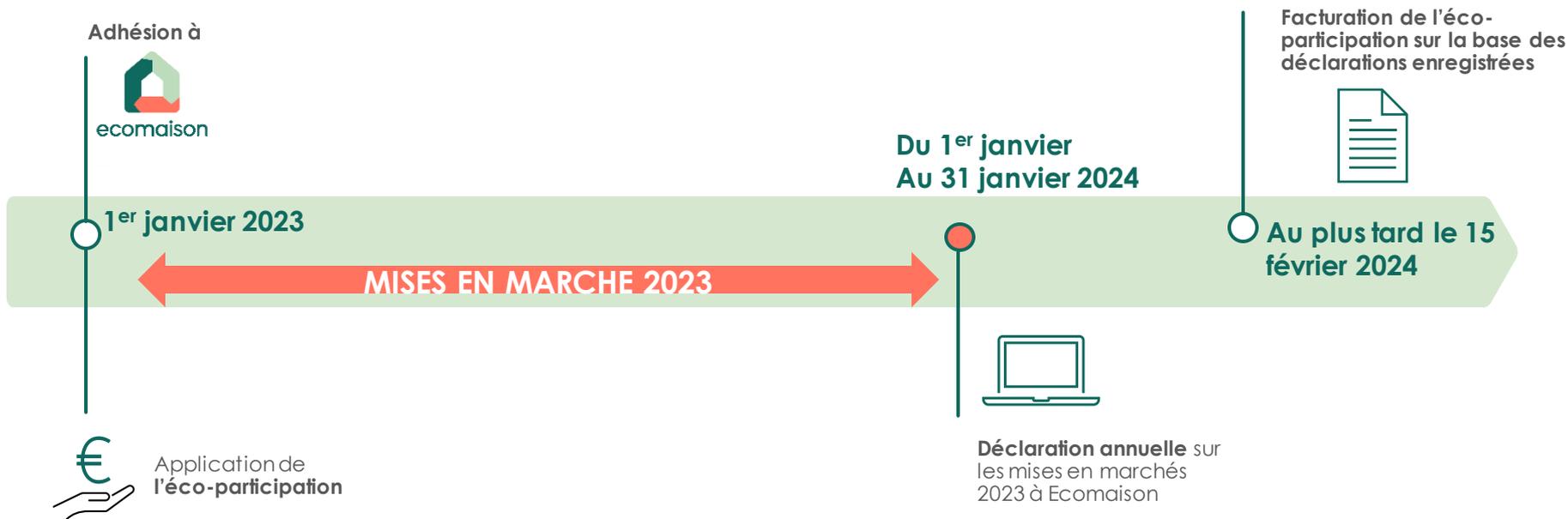
A la demande via la direction financière :
comptaclient@ecomaison.com

► Sauf exception :

- **Centraliser** le paiement sur un seul RIB, si multiples coordonnées bancaires impossibles à gérer votre système comptable
- **Indiquer** dans le libellé de votre règlement le ou (les) numéro(s) de facture



Les prochaines étapes



- La première déclaration (à faire du 1^{er} au 31 janvier 2024) se fait sur les mises en marché du 1^{er} JANVIER 2023 au 31 DECEMBRE 2023



Pour en savoir plus

Découvrez tous les documents utiles
sur ecomaison.com

Suivez nos actualités
sur notre site web et nos réseaux



Besoin d'aide ?

Appelez-nous

0811 69 68 70

Du lundi au vendredi de 9h à 17h
Service 0,05€/appel + prix d'appel

Ecrivez-nous à contact@ecomaison.com